



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 110209

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conclusions émises par le rapport intitulé « une longévité accrue pour les personnes handicapées vieillissantes, un défi pour leur prise en charge » parmi lesquelles figurent la recommandation de favoriser les coopérations institutionnelles entre les établissements à compétence gérontologique et les établissements compétents en matière de handicap, afin d'échanger des services et des interventions complémentaires. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter pour notamment rendre effective la recommandation exposée ci-dessus.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110209

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11773